

**OUVRIER POLYVALENT AU SERVICE BÂTIMENTS
- PEINTRE (F/M/X)**

**L'Administration Communale de Waimes recrute
un ouvrier (F/M/X) pour le service Bâtiments
– Ouvrier polyvalent - Peintre
Temps plein – Echelle E2 ou D2 - CDD**

Envie de mettre vos talents techniques au service du public ?

Vous avez l'œil pour le détail et le goût du travail bien fait ?

Devenez notre nouveau collègue pour jouer un rôle décisif pour le cadre de vie des Waimerais.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES
--

MISSIONS

- Vous assurez l'entretien et la maintenance des infrastructures et des bâtiments
- Vous effectuez des travaux liés à la qualification ;
- Vous êtes amené à venir en soutien des autres services selon les besoins ;
- Vous respectez les prescriptions en matière de sécurité, hygiène et environnement.

COMPÉTENCES GÉNÉRIQUES

- Être rigoureux, précis et avoir le souci de la qualité ;
- Être polyvalent et avoir le sens du service ;
- Être motivé ;
- Avoir une bonne communication orale ;
- Faire preuve de disponibilité, de flexibilité, de fiabilité ;
- Avoir l'esprit d'équipe et de collaboration tout en faisant preuve d'autonomie ;
- Être capable de s'adapter et être ouvert au changement ;
- Être ponctuel ;
- Être disposé à suivre les formations nécessaires ;

- Agir avec intégrité et professionnalisme : agir dans le respect des normes de bonnes pratiques professionnelles et veiller à la primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers ;
- Intérêt pour les missions d'une commune, adhésion aux valeurs de l'institution que sont le respect, l'efficacité, l'utilité, la bienveillance.

Cette liste n'est pas exhaustive.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

- Vous êtes détenteur d'un permis de conduire B
- Vous disposez des aptitudes physiques et techniques à réaliser divers travaux liés aux bâtiments en général et à leurs éléments structurels et connexes
- Vous êtes attentif à la sécurité et en connaissez les règles de base
- Vous maîtrisez les différentes techniques applicables en la matière et les équipements et outillages spécifiques.

Cette liste de compétences n'est pas exhaustive.

Voir description de fonction et profil de compétences détaillés ci-après.

NOTRE OFFRE

- Rémunération : Echelle barémique E2 ou D2 selon la qualification
- Possibilité de valoriser l'ancienneté - sans limitation pour le secteur public et jusqu'à 10 ans dans le secteur privé si activité utile à la fonction
- Allocation de fin d'année et 2^e pilier de pension
- Contrat à durée déterminée d'un an menant à un CDI si évaluation positive à l'échéance
- Temps plein 38h/semaine réparties du lundi au vendredi, selon l'horaire suivant :
 - Lundi au jeudi : 07h30 – 16h00
 - Vendredi : 07h30 – 14h00.

A l'issue de l'examen de recrutement, un poste temps plein sera attribué pour le service Bâtiments. Les personnes ayant réussi l'examen et non sélectionnées seront versées dans une réserve de recrutement valable deux ans qui pourra être utilisée pour le recrutement d'ouvriers.

Conditions d'accès

1. Être belge ou ressortissant de l'U.E. ; pour les non-ressortissants de l'U.E., être en possession d'un permis unique au sens de l'arrêté du Gouvernement wallon du 16 mai 2019 relatif à l'occupation des travailleurs étrangers ;
2. **Pour le niveau E2 :**
Cette échelle s'applique au titulaire de l'emploi :

Ne détenant aucun diplôme ou titre particulier ;

ou

Ne détenant aucun diplôme ou titre positionné au niveau 2 dans le cadre francophone de certification.

3. Pour le niveau D2 :

Cette échelle s'applique au titulaire de l'emploi :

Êtant porteur d'un diplôme au moins égal à celui délivré à l'issue du 2e degré de l'enseignement secondaire en peinture en bâtiment, peintre-décoration ou domaine assimilé.

ou

Êtant porteur d'un diplôme de l'enseignement ou un titre de compétences ou un titre de formation professionnelle ou technique, positionné au niveau 3 dans le cadre francophone de certification.

ou

Êtant détenteur d'un certificat d'apprentissage homologué par la Communauté Wallonie-Bruxelles tel que délivré par l'Institut wallon de Formation en Alternance et des Indépendants et des Petites et Moyens Entreprises (IFAPME) et en lien avec l'emploi considéré

4. Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction visée ; le comportement approprié sera vérifié au moyen d'un extrait de casier judiciaire (modèle 1) ne remontant pas à plus de trois mois ;
5. Satisfaire à l'épreuve organisée par la Commune et qui sera communiquée lors de la convocation à l'examen.

Les candidats réunissant les conditions d'accès seront convoqués aux épreuves de sélection qui se tiendront le **XX octobre 2026** pour l'examen écrit et le **XX octobre/novembre 2026** pour l'entretien oral. (dates encore à définir)

Atouts

- Posséder les permis BE, C, CE et avoir un CAP valide sont des atouts
- Être dans les conditions APE au moment de l'engagement
- Avoir la maîtrise des techniques de préparation des supports, d'enduisage de plaques de plâtre, de pose de revêtements muraux et de réalisation de petites travaux ou réparations de plafonnage.

CANDIDATURES

Pour postuler, veuillez envoyer ou déposer votre candidature à l'attention de Monsieur Maxime Perrez, Directeur général f.f., Place Baudouin, 1 à 4950 Waimes par courrier postal ou par e-mail : servicepersonnel@waimes.be.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu en contactant le service du Personnel – 080/689 173 – servicepersonnel@waimes.be.

Documents à fournir obligatoirement pour que la candidature puisse être recevable :

- lettre de motivation,
- curriculum vitae,
- extrait du casier judiciaire récent (moins de 3 mois),
- copie du diplôme.

Date ultime d'envoi des candidatures : **22octobre 2026 à midi** (si par courrier postal, le cachet de la poste faisant foi).

Seules les candidatures introduites dans les délais et complètes seront prises en compte.

Administration communale de Waimes

Intitulé de la fonction

Ouvrier polyvalent au service bâtiments – peintre (f/m/x)

MISSION

L'ouvrier polyvalent au service bâtiments – peintre (f/m/x) assure, au sein du service travaux, la préparation, la protection, la mise en peinture, la finition, l'entretien et la rénovation des surfaces intérieures et extérieures du patrimoine communal (bâtiments, infrastructures et équipements).

Il met en œuvre ses compétences techniques afin de garantir des réalisations soignées, durables et adaptées aux supports, en identifiant leur nature et leur état, en préparant les surfaces et en choisissant les produits, matériels et techniques d'application appropriés.

Il intervient notamment sur les murs, plafonds, sols, boiseries, menuiseries, éléments métalliques et autres supports. Il réalise les travaux de peinture, de lasure et de vernissage, ainsi que la pose ou le remplacement de revêtements muraux et de sol. Il effectue les retouches, réparations et finitions nécessaires.

Il prépare et sécurise le chantier, protège les locaux, le mobilier et les équipements, calcule les surfaces et les quantités de produits nécessaires, respecte les prescriptions des fabricants et veille au rangement, au nettoyage et à la gestion correcte des produits et déchets après intervention.

Il effectue les retouches, réparations, travaux d'enduisage, petites reprises de plafonnage et finitions nécessaires.

L'agent travaille en équipe, sous la responsabilité directe du brigadier responsable du service bâtiments, et exécute les tâches qui lui sont confiées dans le respect des consignes, des procédures et des règles de sécurité.

Dans une logique de polyvalence encadrée, il peut participer ponctuellement à d'autres missions du service travaux, en lien avec ses compétences et dans le respect de sa qualification.

CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Etre détenteur d'un permis de conduire B
- Disposer d'un casier judiciaire vierge
- Disposer d'une qualification ou d'une expérience probante en peinture du bâtiment
- Respecter en tout temps la législation relative au bien-être au travail
- Appliquer strictement les consignes de sécurité
- Porter les équipements de protection individuelle (EPI)
- Respecter les règlements, procédures et instructions internes

Administration communale de Waimes

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Travail en atelier et sur chantier, en intérieur et en extérieur
- Exposition aux conditions climatiques lors des interventions extérieures
- Travail physique impliquant manutention de charges, gestes répétitifs et utilisation de matériel professionnel
- Exposition à certains risques professionnels (produits chimiques, solvants, poussières, bruit, travail en hauteur ponctuel)
- Travail en équipe sous encadrement du brigadier
- Participation éventuelle à des interventions urgentes (sécurisation, réparations, intempéries, salage et déneigement)

COMPÉTENCES ORGANISATIONNELLES

Professionalisme et déontologie

- Faire preuve d'intégrité, de loyauté et de respect des règles
- Respecter le devoir de réserve et la discrétion professionnelle
- Agir dans l'intérêt général et dans le respect du service public
- Faire preuve de ponctualité et de fiabilité
- Veiller au respect des normes environnementales

Compétences relationnelles

- Communiquer efficacement avec la hiérarchie, les collègues et le public
- Collaborer au sein d'une équipe et avec d'autres corps de métier
- Faire preuve de civilité, de respect et de sens du service

Organisation et gestion du travail

- Exécuter les tâches avec méthode, rigueur et précision
- Lire et interpréter des plans, croquis et fiches techniques
- Gérer les priorités et apprécier l'urgence des demandes
- Respecter les délais et les consignes
- Garantir un travail soigné et conforme
- Maintenir un bon niveau de qualité dans le travail accompli

Comportement professionnel

- Faire preuve d'initiative dans les limites de ses fonctions
- S'adapter aux contraintes de chantier et aux imprévus
- Gérer son stress et garder son sang-froid en toute circonstance
- S'investir dans sa fonction, maintenir et développer ses compétences à jour

COMPÉTENCES LIÉES À LA FONCTION

La liste des tâches qui figure dans cette rubrique n'est pas exhaustive.

Réaliser les travaux	GENERALITES : ▪ Réaliser les travaux sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique ▪ Assurer l'entretien et la maintenance des infrastructures communales ▪ Effectuer des tâches liées à sa qualification ainsi que les tâches accessoires nécessaires ▪ Participer, selon les besoins du service, à des travaux polyvalents ▪ Veiller à la propreté du chantier et du matériel après intervention ▪ Appliquer les règles de sécurité pour soi-même, ses collègues et les usagers
-----------------------------	--

Administration communale de Waimes

SPECIFICITES :

Préparation et organisation du chantier

- Prendre connaissance des consignes, du planning, des fiches techniques et des modes d'emploi
- Identifier la nature, l'état et les caractéristiques des supports à traiter
- Calculer les surfaces et estimer les quantités de peinture, de revêtements et de produits nécessaires
- Sélectionner les produits, teintes, outils et techniques adaptés au support et à la finition attendue
- Préparer, délimiter et sécuriser la zone de travail
- Protéger les sols, vitrages, appareils, meubles et éléments qui ne doivent pas être traités
- Déplacer ou démonter, lorsque cela est nécessaire et dans les limites de ses compétences, les éléments gênant l'intervention

Préparation et traitement des supports

- Nettoyer et préparer les surfaces : dépoussiérer, lessiver, dégraisser, gratter, racler, décaper, détapisser, égrener et poncer
- Retirer les anciennes couches de peinture ou de revêtement non adhérentes
- Reboucher les trous et fissures, réparer et égaliser les supports abîmés, appliquer les enduits de préparation et de finition, réaliser l'enduisage et le traitement des joints des panneaux ou plaques de plâtre, et effectuer de petits travaux ou reprises ponctuelles de plafonnage nécessaires à la préparation des surfaces avant mise en peinture.
- Traiter les traces de moisissure selon les consignes et produits appropriés
- Appliquer les produits de préparation et couches de fond adaptés
- Veiller à ce que le support soit propre, sec, sain et compatible avec les produits à appliquer

Travaux de peinture et de finition

- Préparer et mélanger les peintures, enduits, colles et autres produits conformément aux prescriptions du fabricant
- Appliquer les peintures, laques, lasures, vernis et produits de protection au pinceau, au rouleau ou au pistolet, selon les besoins
- Régler et utiliser le matériel de pulvérisation lorsque cette technique est requise
- Réaliser les couches primaires, intermédiaires et de finition
- Peindre et traiter les murs, plafonds, sols, boiseries, menuiseries, éléments métalliques et autres supports
- Réaliser les raccords, retouches et finitions nécessaires
- Contrôler l'uniformité, l'adhérence, l'aspect et la qualité du résultat

Revêtements muraux et de sol

- Retirer les anciens revêtements lorsque l'intervention le nécessite
- Préparer les supports et les produits de collage ou de fixation
- Mesurer, découper et poser les revêtements muraux, notamment papiers peints, fibres et revêtements assimilés
- Mesurer, découper et poser les revêtements de sol souples dans les limites des travaux confiés
- Poser les plinthes, profils, arrêts et éléments de finition liés aux revêtements

Sécurité et gestion des chantiers

- Sécuriser le chantier et mettre en place les dispositifs et la signalisation nécessaires
- Identifier les dangers liés aux produits toxiques, inflammables ou dangereux et respecter les pictogrammes
- Veiller à la compatibilité des produits entre eux et avec les supports à traiter

DESCRIPTION DE FONCTION ET PROFIL DE COMPETENCES

Administration communale de Waimes

	▪ Assurer une ventilation suffisante des locaux pendant et après l'application des produits ▪ Utiliser correctement les équipements de protection individuelle et collective ▪ Utiliser les échelles, échafaudages et équipements adaptés au travail en hauteur dans le respect des consignes et formations reçues ▪ Signaler immédiatement toute situation dangereuse, défectuosité, incident ou problème technique à la ligne hiérarchique <u>Contrôle, qualité et suivi</u> ▪ Vérifier l'état des supports avant intervention, notamment leur adhérence, humidité, planéité, porosité et propreté ▪ Contrôler la conformité des produits, teintes et finitions avec les consignes reçues ▪ Veiller à la qualité, à la propreté et à la durabilité des travaux réalisés ▪ Informer la hiérarchie de l'avancement des travaux, des besoins en produits ou en matériel et des difficultés rencontrées ▪ Attirer l'attention sur les locaux ou ouvrages nécessitant un entretien ou un rafraîchissement <u>Interaction et travail en équipe</u> ▪ Collaborer avec les membres de l'équipe et les autres services techniques ▪ Travailler en coordination avec les autres corps de métier ▪ Communiquer avec sa hiérarchie pour clarifier les besoins et priorités ▪ Participer activement aux formations proposées ▪ Adopter un comportement professionnel en toutes circonstances
Gérer le matériel, les matériaux, le charroi	▪ Réceptionner, vérifier et stocker les produits, matériaux et équipements ▪ Assurer l'approvisionnement du chantier ou de l'atelier ▪ Charger, décharger et transporter le matériel et les produits dans le respect des règles de manutention ▪ Utiliser correctement les outils, machines et équipements ▪ Entretenir, nettoyer et ranger le matériel, les équipements et les locaux ▪ Assurer l'entretien de premier niveau du matériel ▪ Ranger, stocker et transporter les produits dangereux conformément aux consignes de sécurité et de prévention incendie ▪ Trier et évacuer les produits et déchets dans le respect des prescriptions environnementales ▪ Signaler les défaillances et les besoins en matériel ou en produits ▪ Assurer la bonne utilisation du charroi communal (permis B minimum)